

Strassen, le 9 octobre 2019



REÇU 16 OCT. 2019

V/Réf.:

LUXLEV SA
34, Z.A.R.E. ILOT OUEST
L-4384 EHLERANGE

N° dossier: 3A/2019/3537/114*A indiquer lors de toute correspondance s.v.p.*

Dossier suivi par: Monsieur Michel STANZELEIT

Tél: 247-76100 Email : michel.stanzeleit@itm.etat.lu

Objet : Demande d'autorisation du 24 septembre 2019 relative à l'exploitation d'une nacelle Marque HAULOTTE, type H 16TPX, numéro de construction 2062652.

Concerne : - Accusé de réception d'une demande d'autorisation d'exploitation
- Dossier de demande d'autorisation considéré comme complet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'GM8AF'.

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous accusons réception en date du 25 septembre 2019 de votre demande d'autorisation reprise sous rubrique introduite au titre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Un exemplaire de votre demande a été transmis en date de ce jour pour information et affichage à l'Administration communale de Sanem.

En ce qui concerne les compétences du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en matière de sécurité du public et du voisinage en général et de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail, de salubrité et d'ergonomie, il y a lieu de constater que le dossier peut être considéré comme complet d'après les dispositions de l'article 7 de la loi précitée.

Nous procéderons dans les meilleurs délais à la rédaction de votre arrêté ministériel en nous réservant toutefois le droit, en cas de besoin, de vous demander d'éventuelles données supplémentaires lors de cette rédaction.

Finalement, nous attirons votre attention sur le fait que l'exploitation ne peut être entamée qu'après l'obtention de l'autorisation ministérielle requise en vertu des dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stanzeleit'.

Michel Stanzeleit

Inspecteur principal du travail

Inspection du travail et des mines

Adresse postale: B.P. 27
Bureaux: 3, rue des Primeurs
Site internet: <http://www.itm.lu>

L-2010 Luxembourg
L-2361 Strassen

Tel.: +352 247-76100
Fax: +352 247-96100